



Compte rendu de la réunion du 12 juin 2019

Le mercredi 12 juin, le Directeur a présenté aux OS, lors d'une réunion informelle, le réseau tel qu'il devrait être en 2022. Ce plan a fait l'objet d'allers-retours entre la DDFiP et la Centrale avant communication aux représentants du personnel.

La Centrale a pris soin de communiquer son projet aux médias locaux et notre Direction locale a choisi d'informer ses agents via Ulysse 63 le vendredi 7 juin à 16h30 (veille d'un week-end de 3 jours).

Le projet se décline de la manière suivante :

Les services des Collectivités Locales

5 Services de gestion comptable seront implantés à Clermont-Ferrand, Chamalières, Issoire, Thiers avec une antenne à Ambert et Riom avec une antenne à Montaigut en Combraille,

2 Services spécialisés :

1 dans la gestion des EPS (Établissements Publics de Santé= hôpitaux publics) basé à Clermont-Ferrand

1 dans la gestion des ESMS (Établissements Sociaux et Médicaux-Sociaux= maisons de retraite publiques et autonomes juridiquement) basé hypothétiquement à Thiers.

10 Conseillers aux décideurs locaux (certains pourront intervenir sur plusieurs EPCI)

Les services du Contrôle Fiscal

1 BCR (Brigade de Contrôle et de Recherches) à Clermont-Ferrand

1 BDV (Brigade départementale de vérification) à Riom

1 PCR (Pôle de Contrôle des Revenus et du Patrimoine) à Clermont-Ferrand

1 PCE (Pôle de Contrôle et d'Expertise) à Riom.

Les Services de la Gestion Fiscale

3 SIP (Services des Impôts des Particuliers) à Clermont-Ferrand , Issoire et Thiers

2 SIE (Services des Impôts des Entreprises) à Clermont-Ferrand et Riom

1 PRS (Pôle de Recouvrement Spécialisé) à Clermont-Ferrand

1 SPFE (Service de publicité foncière et d'enregistrement) à Clermont-Ferrand

1 SDIF (Service Départemental des Impôts Fonciers) à Clermont-Ferrand.

FO-DGFiP dénonce une communication ministérielle mensongère visant à faire croire, à nos concitoyens et aux élus locaux, que l'on remettrait du service public là où il n'y en a plus. Une fois de plus, le magicien de Bercy, Gérald Majax Darmanin a frappé, La réalité est tout autre comme en témoigne la carte du Puy-De-Dôme où ne figurent pas :

- les permanences dans les Maisons de Service au Public ou les Maisons France Services, permanences qui auront lieu ponctuellement (comme la campagne IR ou le Prélèvement à la Source) et n'étant pas équivalent à une structure de la DGFiP. Ces maisons seront pilotées par la préfecture et aucun cahier des charges n'a pour l'instant été rédigé. Rien ne dit qu'il y aurait des agents de la DGFiP en poste dans ces structures.
- les conseillers des Collectivités locales : il ne s'agit là également pas d'un site DGFiP mais de bureaux mis à disposition de conseillers dans des conditions non définies "à ce stade"

Au vu de ce projet qui ne souffre d'aucune modification ou négociation, le constat est sans appel:

RECU DU SERVICE PUBLIC REPUBLICAIN.

60 % des implantations territoriales disparaissent, **donc vos emplois.**

Pour les agents, le projet se déroulera de **2020 à 2022 sans extension possible sur les années suivantes** mais aucun calendrier n'est arrêté. Une phase de concertation (sic) doit se dérouler de juin à octobre avec la constitution de groupes de travail sur différents thèmes.

Le Directeur souhaite que la trésorerie hospitalière et le SPFE soient installés le 1^{er} septembre 2020 mais cela reste une hypothèse.

Le Directeur a précisé que les agents concernés seront avertis et accompagnés suffisamment longtemps à l'avance afin qu'ils puissent faire une demande de mutation s'ils le souhaitent. Ce qui laisse entendre que les services ne bougeraient qu'au 1^{er} septembre des années concernées.

Attention, ne vous précipitez pas pour demander une mutation ou un départ en retraite anticipée. Vous risqueriez de perdre des droits et ce à la plus grande joie de l'Administration.

Concernant les effectifs, aucun chiffre n'est annoncé et ce malgré l'engagement ministériel auprès de la représentation nationale.

FO-DGFiP a rappelé que derrière ce projet, il y a les femmes et les hommes de la DGFiP qui vont subir de plein fouet ce plan social d'une violence inouïe qui ne dit pas son nom.

Les agents vont payer un lourd tribut. Cette pseudo-réorganisation territoriale est le coup de grâce qui va entraîner des mutations forcées géographiques et/ou fonctionnelles pour des milliers d'agents de la DGFiP.

FO-DGFiP sera à leur côté comme toujours et veillera au respect de leurs droits et de leur dignité.

En 2009, lors de la fusion l'ensemble des agents du département avait été convoqué pour nous présenter ce beau projet structurant qu'est la DGFiP.

*En 2019, **FO-DGFiP** demande à la Direction la tenue **EN URGENCE** d'une réunion plénière de tous les agents du département afin d'expliquer ce nouveau projet déstructurant et notamment les conséquences humaines qui en découlent.*

Si vous, agents, avez d'autres idées d'action à mener, merci d'en faire part à vos représentants locaux **FO-DGFiP**.

Les membres du bureau de la section FO-DGFiP du Puy de Dôme.